

Le feuilleton, mode de diffusion populaire de la littérature bas-laurentienne (1861-1950)

Gilles Lamontagne
Professeur
U.Q.A.R.

De 1861, année où commence à paraître la *Gazette des campagnes* (La Pocatière) à 1950¹, les journaux du Bas-Saint-Laurent ont publié quelque cent soixante feuillets littéraires dont seize furent écrits par des auteurs de la région.

Quelle réalité recouvre le vocable "feuilleton"? Longtemps il désigna la partie inférieure d'une page de journal réservée à une rubrique (article de littérature, de science, de critique...) La presse régionale, surtout au XIXe siècle, a ainsi publié en feuillets des récits de voyages, des études d'histoire, des biographies, des documents pontificaux et épiscopaux aussi bien que des romans.

Au XIXe siècle toujours apparaît en France, notamment, le feuilleton-roman, c'est-à-dire la publication périodique par un auteur de chapitres ou parties d'un roman qu'il est en train d'écrire et qu'il se propose d'éditer plus tard en volume. Comme nous le verrons, quelques textes d'écrivains du Bas-Saint-Laurent s'apparentent au feuilleton-roman.

Vers 1840, le roman-feuilleton désigna la publication dans un journal à intervalles réguliers, de fragments d'un roman déjà édité.

Dans le présent article, le mot feuilleton fera référence à la publication d'au moins deux fragments d'un texte littéraire

dans deux numéros consécutifs d'un journal.

Reste maintenant à préciser la portée du déterminant "littéraire". Chacun sait que plus d'un théoricien est venu se heurter contre ce mur des lamentations qu'est la définition de la littérarité. Si en effet pour les uns tout est littéraire, d'autres poussent le scepticisme jusqu'à se demander s'il existe telle chose que la littérature². Pour les fins de notre article, est littéraire toute forme d'écrit qui comporte au moins une part de fiction: conte, nouvelle, légende, récit, roman.

Cela dit, une question de portée générale se pose: comment la très grande popularité des feuillets, que les journaux exploitaient comme appât pour augmenter le nombre de leurs abonnés, peut-elle se concilier avec les fréquentes mises en garde de ces mêmes périodiques contre la littérature romanesque? Au cours du dépouillement des journaux en question, il a été possible de relever plusieurs articles de diverses rédactions consacrés à la lecture, à la bibliothèque idéale et plus particulièrement au roman. Or ce qui frappe dans ces textes, c'est le caractère quasi incantatoire du discours qu'ils tiennent sur l'écrit littéraire au sens précisé plus haut. On concède qu'il puisse à la rigueur servir de distraction, on veut qu'il reste collé à la

réalité, mais par-dessus tout, on lui demande de sauvegarder la morale, voire de la propager. Bref, ces articles sont l'un des lieux où l'institution littéraire élabore les principes de ce que Bourdieu appelle sa "violence symbolique"³.

Chose certaine, la morale trouve largement son compte dans les textes publiés en feuillets par les écrivains du Bas-Saint-Laurent à une exception près, celui d'Anastase Deschamps: "Le Juif, l'éternel Juif". Dans ce cas, c'est plutôt d'immoralité qu'il faudrait parler comme on le verra.

Chronologiquement, Charles DeGuise doit être considéré comme le premier feuilletoniste de la région. Natif de Kamouraska, ce médecin vint se fixer à Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1856. Il mourut en 1884. Sa belle légende "Le Cap au diable" parut d'abord sous forme de feuilleton-roman dans la *Gazette des campagnes* (4 novembre 1862-16 février 1863) avant d'être publiée en volume par l'éditeur de ce journal en 1863. L'histoire, qui commence en Acadie au temps de la Déportation, se termine à Kamouraska, plus précisément à l'endroit qui porte toujours le nom de Cap-au-Diable. Il s'agit en fait d'un mélodrame riche en péripéties maritimes et qui témoigne d'une maîtrise étonnante des techniques de la narration discontinue.

LITTÉRATURE.

LE CAP AU DIABLE.

LÉGENDE.

I

“ Quel est le Canadien, s'écrie un savant géographe dont le nom sera toujours cher parmi nous, quel est le Canadien qui n'aimerait pas sa patrie, après l'avoir contemplé quelques heures, du bord d'une de nos barques à vapeur, sur la route de Québec à Montréal! Quel spectacle enchanteur! Que

Gazette des campagnes, 4 novembre 1862, p. 7.

Du même auteur, la *Gazette des campagnes* publia un conte intitulé “Une nuit dans une sucrerie” (2-16 mars 1863). La cabane à sucre est celle du père Baptiste et il s'y passe des choses inexplicables et inexplicables qui doivent, finalement, être attribuées au diable lui-même.

Joseph-Charles Taché est lui aussi né à Kamouraska en 1820. Député de Rimouski à l'Assemblée législative du Canada-

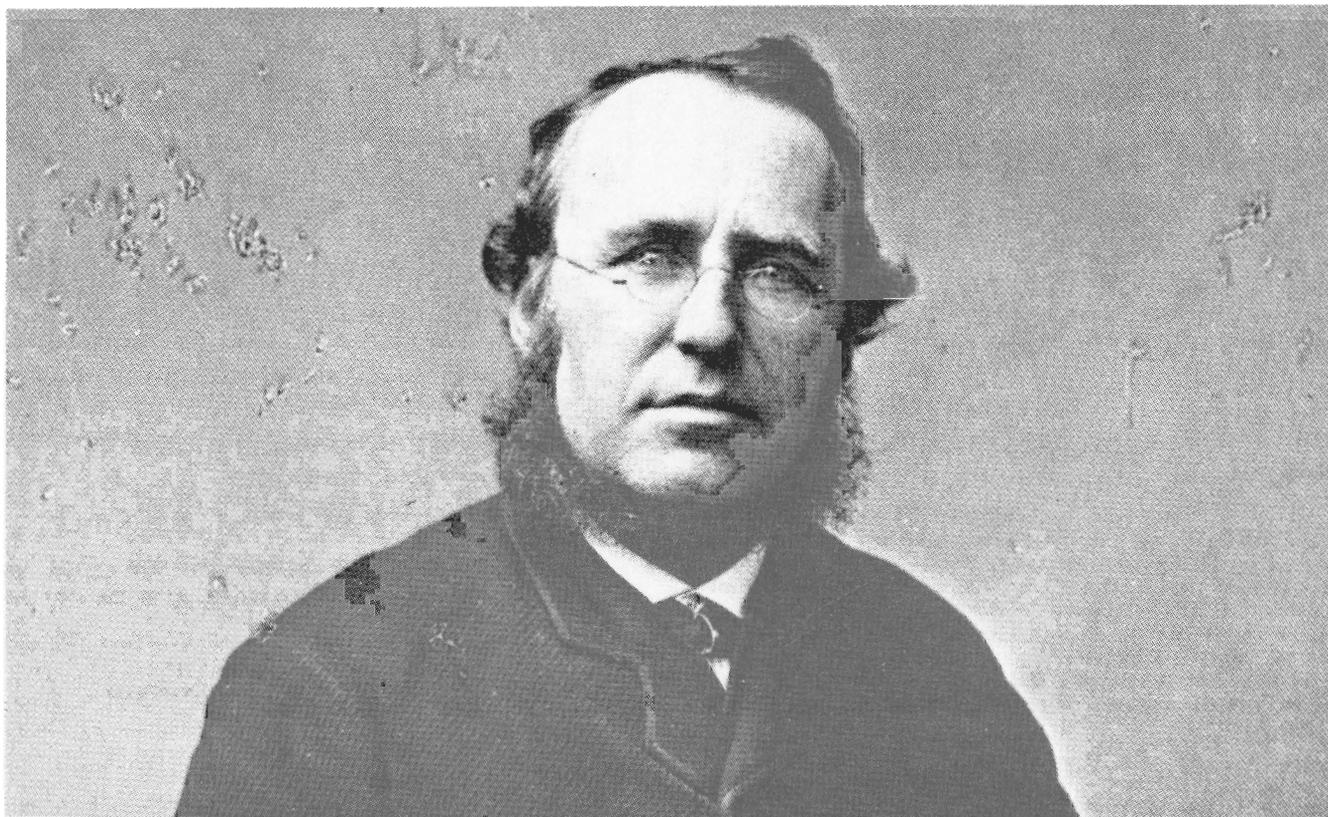
Uni de 1847 à 1857, lorsqu'il décida de venir s'installer dans cette ville, il reçut de son ami P.-J.-O. Chauveau une épître en vers en provenance de Toronto et datée du 4 août 1851. L'auteur y plaint son collègue d'aller planter sa tente sur le bords du bas du Saint-Laurent où même pendant la canicule “on grelotte en plein jour ainsi qu'au crépuscule”, où l'on mange à peu près rien que du hareng, où, enfin, si

on a le malheur d'y mourir, on risque de n'avoir pour tout monument sur sa tombe que “quatorze pieds de neige”!

Joseph-Charles Taché publia son oeuvre la plus connue, *Forestiers et voyageurs* dans le volume III des *Soirées canadiennes* en 1863 à Québec. La même année, la *Gazette des campagnes* en commença la publication en feuilleton (1er juin 1863-1er juillet 1864). Dans cette oeuvre plusieurs fois rééditée, Taché ne se contente pas d'aligner des récits et des légendes; il fond plusieurs informateurs réels ou fictifs en un seul, le jeune Michel qui, avec le temps, va finir par devenir le père Michel, un conteur professionnel. Les légendes de la première partie sont localisées entre Kamouraska et Carleton en Gaspésie, tandis que celles qui suivent “l'ajournement” du chapitre XII, c'est-à-dire un intermède de repos, se déroulent entre Québec et l'Outaouais ou sur la Côte-Nord. Tous les récits sont reliés entre eux par une trame qui évoque les travaux et les jours dans le Québec du XIXe siècle.

Du 11 avril au 27 juin 1899, *Le Saint-Laurent* (Rivière-du-Loup) fit paraître, sans mentionner le nom de l'auteur, “Trois légendes

Joseph-Charles Taché (Archives nationales du Québec, Collection initiale)



LITTÉRATURE.

(Extrait des *Soirées Canadiennes*.)

FORESTIERS ET VOYAGEURS.

ÉTUDE DE MŒURS.

Qu'il est doux d'écouter des histoires,
Des histoires du temps passé,
Quand les branches d'arbres sont noires,
Quand la neige est épaisse et charge un sol glacé.

ALFRED DE VIGNY.

AU LECTEUR.

Peu de populations présentent dans leurs caractères typiques, plus d'intérêt que la population française des bords du Saint-Laurent. Elle tire ce fonds de poésie du tempérament de la race qui lui a donné origine, du genre et de la multiplicité des

Gazette des campagnes, 1er juin 1863, p. 123.

de mon pays" que Joseph-Charles Taché avait déjà publiées en 1881 dans le premier volume des *Soirées canadiennes*. La première de ces légendes, "L'Islet au Massacre" que *L'Écho du Bas-Saint-Laurent* proposera à ses lecteurs du 7 août au 2 octobre 1936, s'appuie sur le chapitre neuf du récit de la deuxième navigation de Jacques Cartier pour situer dans l'une des îles du Bic, le massacre d'une cinquantaine de familles d'Indiens malécites et micmacs par des Iroquois. La deuxième légende, "Le Sagamo de Kapskouk", c'est-à-dire "Le Chef du Grand Sault", illustre la ténacité de la vengeance dans le cœur du "sauvage". Enfin, dans le troisième volet de la trilogie, "Le Géant des Méchins", on assiste à la déconfiture d'un monstre maléfique qui rôdait dans les parages du village encore appelé de nos jours Les Méchins.

Le notaire Charles-Arthur Gauvreau, de l'Isle-Verte, fut élu député du comté de Témiscouata en 1867 pour la première fois et réélu à quatre reprises par la suite. Il mourut à Rivière-du-

Loup en 1924. Il est l'auteur d'un feuilleton-roman, "Captive et bourreau", dont la *Gazette des campagnes* annonça la publication le 3 août 1882. Il a cependant été impossible de retracer ce texte dans le journal de La Pocatière. A-t-il été publié en supplément conformément à ce qui semble avoir été la pratique du journal à cette époque? Si tel est le cas, comment se fait-il que ces suppléments soient introuvables même aux archives du collège de Sainte-Anne? Le feuilleton a pourtant bel et bien paru puisque l'auteur, dans le numéro du 5 avril 1883, répond à des détracteurs qui lui reprochent d'avoir écrit un roman à clés. On est donc ici en face d'un problème pour le moment insoluble. Mais heureusement, ce roman parut une cinquantaine d'années plus tard, soit du 4 janvier au 21 juin 1934, dans *Le Saint-Laurent* qui publia aussi, du même auteur, "Les épreuves d'un orphelin" (19 juillet 1934-10 janvier 1935). Dans les deux cas, il s'agit de mélodrames allant dans le sens des goûts de l'époque. Il y est question d'en-

fants enlevés ou d'orphelins en butte à toutes sortes de malheurs et de privations affectives. A un moment ou l'autre, ils sont l'objet d'une "reconnaissance" donnant lieu aux émotions les plus fortes. L'action se situe la plupart du temps dans la région de l'Isle-Verte ou sur la Côte-Nord où l'on retrouve des Indiens capables des pires forfaits ou de bons sauvages que l'influence des missionnaires a rendus encore meilleurs. Dans "Captive et bourreau", le responsable de l'enlèvement d'une fillette, un blanc, va expier son crime en combattant aux côtés des Patriotes de 1837. Quant au héros des "Épreuves d'un orphelin", après avoir tragiquement perdu ses parents, puis son amie la jeune et belle Marie-Aimée, il entre chez les Oblats pour se faire missionnaire.

Charles-Arthur Gauvreau est également l'auteur d'une courte nouvelle, "Sans cœur", qu'on peut lire sous forme de feuilleton dans *Le Courrier de Fraserville* (20 décembre 1888-24 janvier 1889). Une jeune femme, délaissée par celui qu'elle aime éperdument, se résout à faire un mariage de raison. De cette union naît un garçon qui ressemble tout à fait à celui qui aurait dû être son père mais qui, on nous l'assure, n'est pour rien dans sa conception! Ne pouvant supporter que cet enfant lui renvoie sans cesse l'image de l'homme qu'elle aurait tant voulu épouser, la mère se détourne de lui et le fait élever par une servante. Privé de l'amour maternel, le garçonnet dépérit à vue d'oeil et finit par mourir. Comme elle n'est tout de même pas un monstre, la mère se reproche amèrement d'avoir été "sans cœur"; torturée par le remords, elle sombre dans la folie.

Le notaire-écrivain de l'Isle-Verte fit enfin paraître dans *Le Saint-Laurent* (12 janvier - 27 avril 1922) des histoires et des légendes qui seront réunies en volume sous le titre *Au bord du Saint-Laurent* en 1923 (Imprimerie du Saint-Laurent, Rivière-du-Loup). *L'Écho du Bas-Saint-*

Histoires et Légendes du bas du fleuve

— PAR —

CHS-A. GAUVREAU.

C'est Charles Nodier, je crois qui a dit quelque part : hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple, avant qu'il les ait oubliées, et votre humble serviteur, s'inspirant de ces paroles sincèrement vraies, vient aujourd'hui vous entretenir de ces histoires du

lutins, la chasse-galerie, les feux-follets et les revenants jouent un rôle si impressionnant et plein d'attrance, nous les avons négligées, mises à l'arrière-plan, couvertes du linceuil de l'oubli, pour nous plonger dans la lecture des romans à sensation.

Le Saint-Laurent, 12 janvier 1922, p. 4.

Laurent en publiera des extraits du 28 avril au 12 mai 1933.

En 1880, du 12 août au 14 octobre, *Le Nouvelliste de Rimouski* présenta à ses lecteurs huit épisodes d'un feuilleton-roman qu'un auteur anonyme se proposait de publier en volume sous le titre de "Nouvelles gaspésiennes". Or voici que plus de cinquante ans plus tard parut encore sous l'anonymat un ouvrage intitulé *Récits d'autrefois. Histoires et légendes du Bas Saint-Laurent* (Québec, l'Action sociale, 1931, 117 p.). Ce livre se présente comme une sorte de remaniement du feuilleton. On est vers 1850. Un visiteur de passage trouve dans la bibliothèque d'un curé de campagne un cahier ayant pour titre: "Gaspésie: Histoires et légendes". Ce sont des récits qu'avec l'autorisation du prêtre le visiteur va publier. L'ensemble comprend des anecdotes et des légendes qui composent trois livres subdivisés en vingt-deux chapitres. Le narrateur, François, est originaire du rang des Belles-Amours dans la paroisse de l'Islet. A la fois témoin et acteur, il raconte d'abord des histoires de tables tournantes et d'ensorcellements. Pour changer d'air, il décide un jour de s'embarquer sur une

barge en partance pour Percé. Les arrêts qu'il effectuera au cours du voyage vont servir occasionnellement de prétexte à raconter des légendes comme celle du Cap-Bonamy, des histoires de revenants, de maisons hantées et certains tours que les Percéens prenaient un malin plaisir à jouer aux Gasponiens, c'est-à-dire aux habitants du village de Gaspé. Longtemps attribué à tort à Damase Potvin, ce recueil serait l'oeuvre de l'abbé François Gagné du diocèse de Québec. Une lecture comparative de l'ouvrage de l'abbé et des extraits publiés en feuilleton par *Le Nouvelliste de Rimouski* semble conduire aux conclusions suivantes: le feuilleton a servi de texte de base à l'abbé Gagné qui en a modifié le titre, lui a ajouté une belle introduction et en a supprimé les derniers chapitres à forte teneur historique. Enfin, le style de l'ecclésiastique est beaucoup plus alerte et teinté d'humour que celui de feuilletoniste.

Avec un autre abbé, Henri-Raymond Casgrain, le feuilleton acquiert en quelque sorte ses lettres de noblesse dans la presse périodique régionale. Historien, conteur et critique littéraire, l'abbé Casgrain fut longtemps considéré abusivement par certains (dont lui-même disent de

mauvaises langues!) comme le "père" de la littérature canadienne-française. Né à Rivière-Ouelle en 1831, il fit ses études classiques à Sainte-Anne. Il mourut à Québec en 1904.

L'abbé Casgrain est l'écrivain du Bas-Saint-Laurent dont les oeuvres furent le plus souvent publiées en feuilleton, toujours dans le même journal, *Le Saint-Laurent*. Son nom n'apparaît cependant jamais pour l'identifier en tant qu'auteur.

Écrit en 1860, "Le tableau de la Rivière-Ouelle" parut à deux reprises: du 4 janvier au 3 février 1899 et du 4 septembre au 16 octobre 1919. Cette "touchante histoire" que l'abbé dit tenir de sa mère, est celle d'un jeune militaire qui, après avoir miraculeusement échappé à la mort, offrit en ex-voto un tableau à la première église qui se trouva sur sa route. Bien entendu, cette église est celle de Rivière-Ouelle.

Les abonnés du *Saint-Laurent* purent lire en 1899 (18 février-11 avril) un autre texte, l'un des plus connus, de l'abbé Casgrain: "La Jongleuse" (1861). Assimilée aux sirènes des mers du sud, celle que les Indiens appelait "Matshi Skouéou", c'est à dire "la mauvaise femme", apparaissait la tête toujours couronnée de glaïeuls; elle attirait les enfants, notamment, pour ensuite leur infliger les pires tourments. Dans la légende tragique racontée par H.-R. Casgrain, elle est effectivement l'instigatrice de plusieurs méfaits. Certains assurent qu'elle finit par être brûlée vive par une bande de sauvages ennemis. D'autres prétendent qu'un missionnaire jésuite aurait un jour été appelé à son chevet. Chose certaine, on entend encore, à certains jours, dans la région de Rivière-Ouelle, des voix lugubres: ce sont les plaintes de la Jongleuse qui réclame des prières!

Enfin, le troisième texte de l'abbé Casgrain que *Le Saint-Laurent* publia en feuilleton a pour titre "Les pionniers canadiens" (1860). Il parut une première fois du 27 juin au 11

Aussi comme nous le vénérions! comme nous l'aimions!

Un dimanche, je me trouvais avec nombreux compagnons assis aux balustrades. C'était notre privilège et nous y tenions. Les derniers arrivés avaient en partage la marche d'en-bas. Les autres trônaient sur la marche d'en-haut: c'était pour le moment l'aristocratie des gamins. Par exemple, gare au dimanche suivant: si on arrivait au dernier son de la grand'messe, on pouvait être bien certain de se voir dégradé d'une marche. Et c'était sérieuse affaire d'où résultait souvent des yeux pochés, des nez saignants.

Or, le dimanche en question, je me trouvais huché au premier rang de notre société gamine: j'étais un superbe aristocrate de la marche d'en-haut. Pour comble de bonheur, j'avais eu la bonne fortune, grâce à la Bégonne de mon père, Bégonne, la meilleure trotteuse des concessions, d'arriver le premier des premiers, et je m'étais servi aussitôt d'une place convoitée depuis longtemps: en face de l'autel et en bonne vue de la chaire.

Je vous dirai que nous avions pour curé un vieux prêtre, bien bon et bien saint. Aussi comme nous l'aimions, comme nous le vénérions, heureux d'assister aux offices chantés ou présidés par lui, et d'entendre ses prônes si touchants.

Or, un dimanche, je me trouvais assis aux "balustrades" (1) avec de nombreux compagnons.

C'était notre privilège, et nous y tenions.

Comme dans le Ciel, il y avait la diversité de places. Aux derniers arrivés, la marche d'en-bas. Les autres, plus prompts, trônaient sur la marche d'en-haut; pour le moment, c'était l'aristocratie des gamins, la noblesse du jeune peuple. Mais, par exemple, gare au dimanche suivant: car si on n'arrivait qu'au dernier son de la grand'messe, on était bien sûr et certain de se voir dégradé de deux marches. C'était une sérieuse affaire assurément; et il en résultait souvent, pendant la semaine suivante, des nez saignants et des yeux pochés.

Or, le dimanche en question, je me trouvais huché au premier rang de notre société gamine; c'est dire que moi, à la queue de ma classe, à l'école, j'étais

(1) Balustrades, petite colonnade transversale, séparant la nef du chœur dans une église. On l'appelle aussi la Sainte Table, car on y reçoit la Communion; au côté regardant le sanctuaire est fixée la nappe dite de Communion, au côté de la nef il y a quelques marches ou degrés, sur lesquels les enfants ont coutume de s'asseoir ou de s'agenouiller pendant les offices, le dos tourné à l'autel. Mais toute chose a son mauvais côté.

Extrait du feuillet anonyme "nouvelles gaspésiennes", *Le Nouvelliste de Rimouski*, 12 août 1880, no 38, p. 3.

Extrait de l'ouvrage anonyme *Récits d'autrefois, histoires et légendes du bas Saint-Laurent* Québec, l'Action sociale, 1931, p. 14.

août 1899, puis du 23 octobre au 24 décembre 1919. L'auteur y chante les mérites des fondateurs de Détroit et de sa région vers 1700; parmi eux figurent des ancêtres de sa famille. Omniprésent sur tout le continent nord-américain, le pionnier canadien est à la fois "prêtre, laboureur et soldat"; "le sang le plus noble qui ait jamais coulé dans les veines de l'humanité circule dans ses veines, le sang français..." A des gens aussi hors du commun, il ne peut arriver que des aventures extraordinaires, légendaires, épiques. L'abbé en raconte quelques-unes mettant aux prises des femmes courageuses et des sauvages sanguinaires...

Le nom de Madeleine (pseudonyme de Mme Wilfrid Huguenin) est sûrement beaucoup moins connu que celui de l'abbé Casgrain. Née à Rimouski en 1874, Anne-Marie Gleason était la fille d'un avocat irlandais,

John Gleason. Elle débuta comme journaliste au *Courrier de Rimouski*. Entrée par la suite à *La Patrie*, elle y prit la direction de la page féminine, succédant ainsi à Françoise (pseudonyme de Robertine Barry, originaire de L'Isle-Verte). Elle mourut à Montréal en 1943. Les journaux du Bas-Saint-Laurent ont publié plusieurs textes de Madeleine, mais un seul sous forme de feuilleton; il s'agit d'une nouvelle, "L'Éternel amour" (*Le Saint-Laurent*, 23-30 septembre 1904) qui raconte comment la belle Rosanne, amoureuse d'un journaliste plutôt volage, René, est prévenue par une amie que ce dernier courtise une autre femme. Se rappelant opportunément le mot de Mme de Staël qui veut qu'"en abandonnant noblement ce qui nous quitte, on se hisse bien au-dessus de ce qu'on perd", Rosanne écrit une lettre de rupture à René. Entre-temps, elle a

rencontré Jean qu'elle n'aime pas encore; mais une fois sa blessure guérie, elle "ne dit pas non..." Somme toute, une blquette bien écrite, mais pas très originale qui rappelle celles que Françoise signait dans *La Patrie* ou dans d'autres journaux.

Le texte dont on va maintenant parler est d'une mouture bien différente et il mérite qu'on s'y attarde un peu plus longuement.

Sous le pseudonyme de Julius, un rédacteur du *Progrès du Golfe* de Rimouski avait commencé le 10 mars 1911 la publication d'une série de billets (il en écrivit en fait cinq) pour dénoncer un colporteur juif qui vendait de faux capots de chat dans la soi-disant région de Safabihien de Mirouski... en Pologne! Le 17 mars, donc une semaine après la parution du premier billet intitulé "Juif et capot de chat", un marchand de Rimouski, Salomon Waiser, riposta. Le fit-il parce

qu'il se sentait visé ou par solidarité raciale? Toujours est-il qu'il envoya au journal une longue déclaration notariée dans laquelle il affirmait non sans dignité et courage:

"Je suis né de race juive, purement juive, venant de Roumanie... Je suis depuis quatre ans à Rimouski où j'exerce un commerce général... Je resterai à Rimouski aussi longtemps que je sera vivant. Aucune menace, aucune injure venant d'aucune personne... en un mot rien ni personne ne m'obligera à partir de Rimouski quels que soient les procédés que l'on emploiera à mon égard... Je suis capable de dire le nombre de personnes avec qui j'ai fait affaire, même de les nommer - il y en a pas moins de trois mille - et qui ont toujours été parfaitement bien servies... Je suis d'aussi bonne race que qui que ce soit... Le peuple auquel j'appartiens n'est pas plus criminel, ni plus lâche, ni plus immoral, ni plus voleur, ni plus menteur que n'importe lequel autre peuple de l'univers..."

(signé) Salomon Waiser. En présence de (signé) J. Eudore Couture, n.p.

Mais Julius ne se tint pas pour battu. Tout en se défendant perfidement de n'avoir jamais attaqué "ni Waiser, ni les Juifs, ni en gros ni en détail", il citait le marchand rimouskois pour s'indigner aussitôt: "Quoi! ma race française et chrétienne ne vaut pas mieux que la race juive et infidèle qui a traîné sur tous les boulevards et dans tous les carrefours de l'ancien et du nouveau monde?" On voit le ton férocement antisémite et raciste des billets publiés avec la bénédiction et les encouragements du directeur du journal: "Un mot du Directeur? Le voici en trois mots: continuez, pardi, continuez!"

On continua en effet. Du simple billet, on passa au feuilleton dont la première tranche fut coiffée du titre alambiqué suivant "Le Juif, l'éternel Juif. Un autre canadien et un autre ou peut-être... le même capot de chat. Histoire vécue. Nouvelle

inédite pour *Le Progrès du Golfe* par Anastase Deschamps"! Il y a fort à parier que ce nouveau pseudonyme renvoie à la même personne que celui de Julius...

Malgré ses longueurs (il parut du 21 avril au 7 juillet 1911, c'est-à-dire pendant douze semaines), le feuilleton ne manque pas d'un humour et d'une ironie qu'on ne peut malheureusement savourer sans mauvaise conscience étant donné le racisme incroyable qu'il distille. Qu'on en juge plutôt.

Dans un avertissement au lecteur, l'auteur commence par se réserver tous les droits de reproduction et de traduction dans une langue autre que le yiddish et menace les contrevenants de se voir "condamner à porter le capot de chat dont il va être question pour être dévorés par tous les microbes qui y gîtent"!

Et la "nouvelle" commence. Isaac Lakkedem, un Juif évidemment, débarque de l'Accommodation internationale illimitée (!) dans le petit village de Landernauville. Il vient y vendre des capots de chat. C'est un Juif typique: "Le Juif, voyez-vous, est toujours préoccupé. Vous en jugez à sa tête renfoncée entre les épaules, au rictus figé sur sa face crépine, à son nez en bec de cormoran qui semble plonger au fond de quelque chose..." Isaac s'en va trouver le père Lafourche, un habitant, pour lui demander de le conduire dans le 19e rang (!) de Landernauville avec son cheval Coco.

En passant, l'auteur s'attarde longuement à opposer le mercantilisme d'Isaac qui préfère faire du "bedit gommerce" aux vertus des bons habitants de Landernauville: "Ici vit heureuse une collectivité laborieuse, enracinée dans des traditions trois fois séculaires, éminemment civilisatrices; ...mais le spectacle d'un peuple au sang pur et noble, au coeur loyal, d'un peuple travailleur et chrétien ne tente pas l'admiration ni l'imitation d'Isaac qui trouve dans le commerce le double plaisir de faire beaucoup d'argent sans travailler, et d'appauvrir systématiquement le chrétien, son

ennemi..."

Isaac finit par vendre un capot à Jean-Baptiste Lachance malgré l'opposition farouche de sa femme. Il le lui laisse pour \$45.00 qu'il paiera quand il le pourra. Une aubaine, en somme...

Pendant que le Juif continue sa tournée avec le bonhomme Lafourche et Coco, il se rend soudainement compte qu'il a laissé à Jean-Baptiste un manteau de \$100.00 que M. Vaiser lui avait donné à vendre à commission. Il revient en toute hâte chez Lachance. Mais ce dernier ne veut rien entendre; il refuse de remettre le capot. Ce que voyant, Isaac menace de se faire conduire chez Beaufouet, l'avocat de M. Vasier. (Ne ratant jamais l'occasion d'enfoncer le clou, Anastase en profite pour reprocher à la province de Québec "d'avoir été la première en Amérique à accorder les droits civils aux Juifs et à les mettre sur le même pied que les chrétiens craignant Dieu - un honneur, hein?")

Entre-temps, Lachance essaie d'imaginer dans quoi il s'embarque s'il y a procès. Il va donc chercher le fameux capot, l'étend sur la table de la cuisine et réfléchit. Il entend alors toutes sortes de voix contradictoires sortir du capot. Certaines l'incitent à l'acheter, d'autres à n'en rien faire. Le rouet de sa femme semble s'intégrer à la "symphonie féline" tout comme les crépitements du feu dans le poêle à trois ponts. C'est comme si les chats dont est confectonné le manteau faisaient le gros dos! Lachance lui-même fait le gros dos tellement il est tenté. Un peu normand dans l'âme, il songe au moyen de l'obtenir à moitié prix. Il commence donc à marchander avec Isaac. On finit par s'entendre pour \$50.00: \$15.00 comptants et un billet pour le reste de la somme.

Grâce à son nouveau capot, Lachance se voit déjà député. Quant à Isaac, il rentre le soir à sa pension où il retrouve son ami Barabbas Rothsteine qui vient, lui, de "faire" Potinville. Les

deux youpins rigolent et se félicitent d'avoir aussi facilement roulé de bons Canadiens!

Le lendemain, Lachance met son nouveau capot et se rend au magasin de Lapierre. Tout le monde est en admiration ou fait semblant de l'être devant cette merveille. "C'est du chat de Perse" se vante Lachance. Lapierre fait un clin d'oeil à Laguerre. Lalancette demande: "Est-ce toi qui a volé le Juif ou est-ce le Juif qui t'a volé?" Lachance est piqué au vif. Lapierre renchérit: "J'ai ici des capots de chat que je vends \$35.00. Gageons qu'ils valent plus que le tien". Le marchand propose alors de découdre la doublure du capot pour bien vérifier. Oh surprise! "Il y avait là des félins de tous les pays, de tout âge, de toutes saisons... Une mosaïque abracadabrante, un sabbat de chats jurant de se

trouver ensemble. Voilà le secret de la symphonie féline...!"

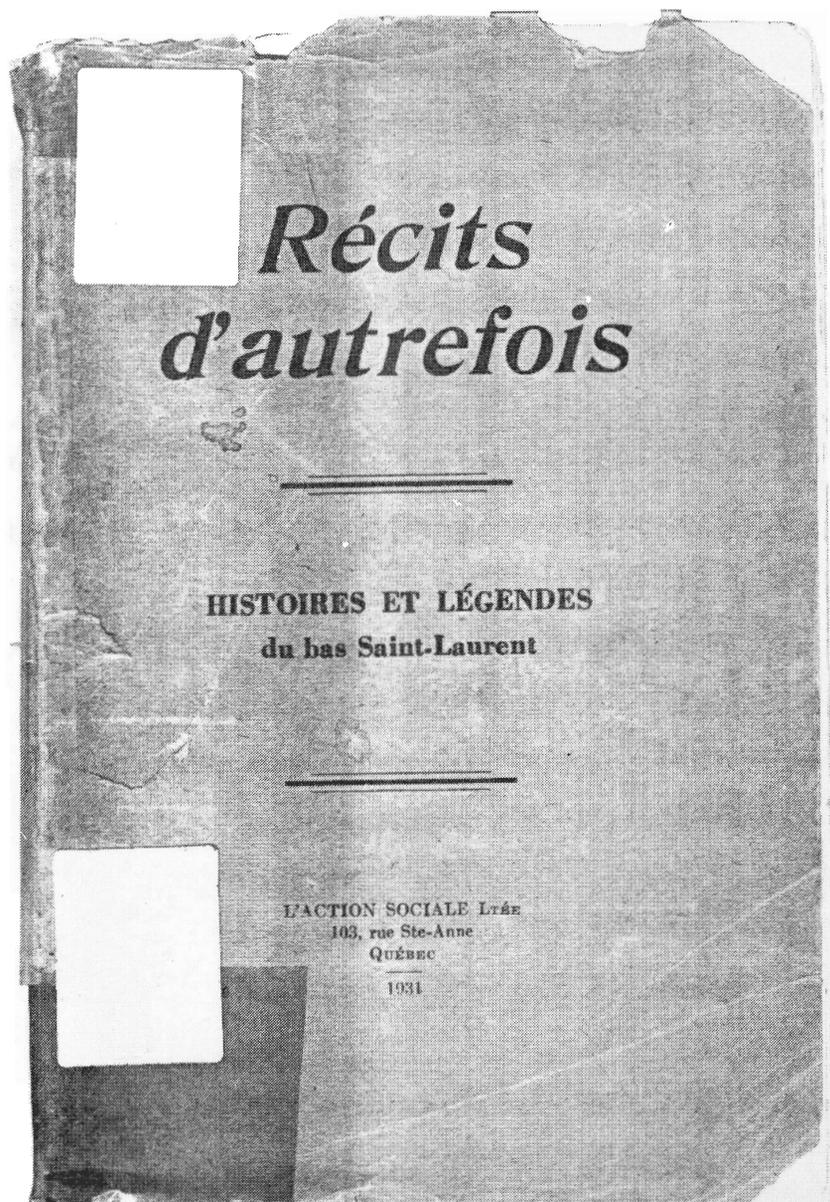
Humilié, Lachance finit par retrouver Isaac et lui administre une raclée: "Sale Juif, voleur pandard, crapule de diable, prends ton capot, rends-moi mes quinze piastres...!" Le colporteur rétorque qu'il n'a plus l'argent, mais qu'il a toujours le billet et que Lachance devra l'honorer. "Crucifieux!" lui lance alors ce dernier. Finalement, après de laborieuses négociations, Isaac consent à reprendre le manteau, remet à Lachance pour \$15.00 de marchandise de pacotille ainsi que le billet. Le lendemain, il se fait conduire dans le 25e rang (!) où il vend le même capot \$150.00! Morale du feuilleton: "Le Juif restait le même Juif. Et les Canadiens resteront donc éternellement les mêmes Canadiens!", autrement dit les mêmes poires...!

Des aventures d'Isaac Lakkedem, nous passerons pour finir à celles que raconte Jean-Baptiste Côté dans "Originaux et aventuriers" publié en 1946 par Louis-de-Gonzague Fortin, l'éditeur de la *Gazette des campagnes*, deuxième série. La moitié des seize nouvelles et récits qui composent ce recueil avaient déjà paru sous forme de feuilleton dans *Le Progrès du Golfe* (3 octobre 1930-20 mai 1932).

Natif de l'Isle-Verte, J.-B. Côté partit pour le Manitoba à l'âge de vingt ans. Il enseigna à Fort-Coulonge et à Saint-Boniface. Après un séjour de cinq ans dans l'Ouest canadien, il revient dans le Bas-Saint-Laurent pour se marier. Peu après, il partit pour l'Alberta où il participa à la fondation de la paroisse de Legal; Il y exerça les fonctions de maître de poste, juge de paix, notaire public après avoir été commerçant quatre ans à Montmartre en Saskatchewan. Il se rendit ensuite aux Etats-Unis et, en 1929, vint s'établir à Rimouski où il fut successivement gérant de magasin, courtier en assurances, secrétaire du bureau des agronomes et procureur de brevets! En 1933, il fut l'un des fondateurs et le premier directeur de *L'Echo du Bas-Saint-Laurent*; il le demeura dix ans et mourut à Rimouski en 1949.

Très fin observateur, J.-B. Côté s'inspire avec humour de ses expériences dans l'Ouest du Canada pour camper des personnages hauts en couleurs et leur faire vivre des aventures tantôt rocambolesques, tantôt attendrissantes. Les récits et les dialogues sont d'un conteur professionnel. Un exemple parmi d'autres: "Un jugement à la Salomon" (dans l'édition de 1946, ce titre deviendra "La sagesse de Salomon") Cette petite comédie aussi alerte et rebondissante que "La farce de Pathelin" commence par cet avis aux lecteurs:

"Si la fonction de juge de paix, dans l'Ouest canadien, à l'époque du grand courant d'immigration dans ces vastes plaines vers 1905, était embarrassé



sante et ingrate, elle procurait parfois des compensations réjouissantes. Ces petits tribunaux attiraient des personnages désopilants qui venaient liquider à leurs querelles personnelles; et ils étaient le théâtre de scène d'un comique capable de dérider les plus sombres taciturnes."

Le "procès" dont il est question ici oppose deux voisins: Leroux, un Normand, marié mais sans enfant et Lebidou, un célibataire breton. L'objet du litige? Une peau tannée de jeune boeuf, déposée comme pièce à conviction, que Lebidou accusait Leroux de lui avoir volée lorsqu'elle "n'était encore qu'à l'état de bovin!" Il est évidemment impossible de résumer ici la drôlerie des méandres dans lesquels s'embourbent les plaideurs. Contentons-nous de donner un exemple de la qualité du style de l'auteur en citant le portrait peu banal qu'il esquisse de la femme de Leroux, une Normande elle aussi:

"Il n'y a de dame que la sienne qui le suit comme son ombre et qui salue aussi les "messieurs et dames de toute la compagnie", sur le même ton. C'est une grande personne, maigre, sèche, les traits durs et anguleux, les cheveux relevés sur le sommet de la tête, à la mode iroquoise, et formant une touffe sur laquelle est posé un petit chapau de paille, genre "sailor", qui ne lui touche pas le front. Sa lèvre supérieure est ornée d'une petite moustache à la Chaplin et son menton exhibe une grosse verrue noire, au centre de laquelle pousse un gros poil noir ressemblant à un crin de cheval. Elle a la voix forte, rude et le teint brun. Elle tient à la main un gros parapluie en coton qui a dû être noir autrefois, mais qui est maintenant d'un vert indécis..."

Les récits et nouvelles de J.-B. Côté demeurent, avec ceux de l'auteur anonyme de "Nouvelles gaspésiennes" parmi les plus rafraîchissants que les journaux du Bas-Saint-Laurent aient publiés durant la période concernée par le présent article. Ils échappent presque totalement

au moralisme qui affecte si volontiers les autres feuilletons dont il a été question. En revanche, si l'on excepte quelques textes de Charles-Arthur Gauvreau "Captive et bourreau", "Sans coeur" et "Les épreuves d'un orphelin", ceux de Madeleine et d'Anastase Deschamps, les autres qui ont été recensés ici ont ceci en commun: ils participent abondamment de la tradition orale et présentent par le fait même un coefficient de création plutôt faible sur le plan de l'écriture. Ce qui ne les empêche pas d'être à d'autres égards intéressants. Voilà pourquoi ils feront partie d'une étude portant sur l'ensemble du corpus des feuilletons publiés dans la presse périodique régionale. □

NOTES

1. L'article qu'on va lire est le résultat partiel d'une recherche qui portera sur l'ensemble des feuilletons parus dans la presse périodique régionale, recherche qui s'inscrit elle-même dans le cadre d'une étude en cours sur l'institution littéraire dans le Bas-Saint-Laurent, des origines à 1950. Cette date a été retenue parce qu'elle marque pratiquement la fin de la civilisation traditionnelle au Québec qui a coïncidé avec la dernière guerre, la parution du *Refus global* (1948) et la publication du dernier roman de la terre au Québec, *Maria Didace* de Germaine Guèvremont (1947).
2. Todorov résume bien les principales tentatives faites pour définir la littérature dans "La notion de littérature" (cf. l'ouvrage collectif *Langue, discours et société. Pour Emile Benveniste*, sous la direction de Julia Kristeva, Jean-Claude Milner et Nicolas Ruwet, Paris, Seuil, 1975, 352-364).

3. Pierre Bourdieu et J.-C. Passeron, *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de Minuit, 1970, 59. - Voici un exemple de "violence symbolique" qui se confond avec la censure: "Un ami, écrit un membre de l'équipe éditoriale du *Nouvelliste de Rimouski*, nous avait envoyé de Québec *Le trésor de Saint-Cloud* et de confiance, nous en avons commencé la reproduction. Nous nous apercevons qu'il ne peut convenir à nos lecteurs et n'hésitons pas à couper court..." (26 décembre 1878, 2). Le journal n'avait, jusqu'à ce jour publié que quatre fragments du roman dont l'intrigue commençait effectivement à se corser! - Voici une autre exemple illustrant le parti pris idéologique qui présidait au choix des feuilletons: "Nous offrons nos meilleurs remerciements au Revd M. Desrosiers, ancien curé, retiré à Sainte-Croix, pour l'envoi de volume dont nous commençons aujourd'hui la publication dans notre feuilleton. Le modèle qui y est offert à tous les cultivateurs devra leur rendre chère la lecture de ces pages; ils se convaincront facilement que l'activité, l'intelligence et l'esprit d'observation peuvent tout pour le succès de la culture d'un champ". (*La Gazette des campagnes*, 16 janvier 1865, 46). Le feuilleton dont il s'agit s'intitule "Petit-Pierre ou le bon cultivateur"; son auteur est un Français, Ch. Calemand de Lafayette. L'action se situe à Varennes, petit village dans les montagnes de la Haute-Loire.
4. Cf. *Le Progrès du Golfe*, 7 décembre 1917, 1.
5. "Au prochain numéro de la *Gazette des campagnes*, nous commencerons la publication d'une histoire ayant pour titre "Le supplicié vivant" par Pierre Durandal. Immédiatement après la publication de ce roman nous en publierons un autre intitulé "Captive et bourreau" ayant pour auteur un de nos jeunes compatriotes, M. Charles-A. Gauvreau de l'Isle Verte".
6. "Monsieur le rédacteur, Je sens le besoin de dire à mes détracteurs que mon humble feuilleton n'est pas une satire. J'entends rester libre, sans coterie et aussi sans ressentiments antichrétiens, et pourtant mes oeuvres n'ont qu'un but: récréer les lecteurs agricoles qui encouragent le journal qui me donne hospitalité. S'il y a eu des ressemblances dans les portraits, peut-on m'en faire un reproche? Défendez donc à votre voisin de vous ressembler si la nature lui a donné les mêmes traits que les vôtres..."
7. "Les épreuves d'un orphelin" date de 1881. *La Gazette des campagnes* l'a très probablement publié au début des années 1880 en supplément (?). Dans son numéro du 21 octobre 1886, elle annonce une liste d'ouvrages en vente à ses bureaux; sur cette liste figurent"... *Captive et bourreau, Les épreuves d'un orphelin* par Chs.-A. Gauvreau, les deux brochés en un seul volume - 30 cts". Encore une fois, il a été impossible de retracer ces brochures dans les archives et les bibliothèques de la région.
8. Dans l'introduction, l'auteur exprime un mépris scandalisé pour le roman et cite longuement Faucher de Saint-Maurice pour vanter les mérites supérieurs de l'histoire et des légendes par opposition au "flot terrible et grondeur de romans, de contes, de nouvelles" (p. 13).
9. Aucun des catalogues des bibliothèques que j'ai pu consulter jusqu'à ce jour ne fait état d'un tel ouvrage.